

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES  
« CENTRES D'ACCUEIL HÉRITAGE »  
TENUE À LA PLACE ST-LAURENT, 33 HAHN PLACE, TORONTO  
LE 29 JUIN 2022, À 19 H

---

Tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prescrits. Les membres dont les noms apparaissent ci-dessous ont assisté à l'assemblée générale annuelle 2022 :

Julia Ballério-Dupé	Michel Houde	Nathalie Prézeau
Daniel Barry	Joyce Irvine	Colette Raphaël
Michelle Brennan	Rachelle Janveaux	Diane Saint-Pierre
Gigi Brunette	Samira Kozman	Carmelle Salomon-Labbé (Zoom)
Marie-France Cadman	JoAnne Krstinic	Jelka Stanbridge
Lisette Carulli	Edgar Lalo-Sayo	Paul-François Sylvestre
Thérèse Chiasson	Sylvie Lavoie	Thérèse Vachon
Vincent De Granpré	Vicky Lehouck (Zoom)	Fernand Vachon
Nicole Demers	Donat Michel	Michel Vernassal
Isabelle Dournayan	Cécile Mukamusoni	
Yvon Duguay	Marie-Thérèse Nduwimana	
Safia Fakim	Marek Nesvadba	
Denis Frawley	Charlotte Nibigéra	
Pierre Gravel	Zénon Nicayenzi	
Geneviève Grenier (Zoom)	Mireille Ouellet	

**Invités**

Dale Khalifa	Denis Rioux, Club Richelieu Toronto
Gilles Marchildon, Collège Boréal (Zoom)	Oureye Seck, Entité 4
Clarisse Nangué-Ngangong	Patricia Sidhum, Entité 3
Constant Ouapo, Entité 3	Jean Tété
Andrée Paulin	Michel Tremblay, FARFO

**1. Minute de silence**

Colette Raphaël souhaite la bienvenue aux membres de la Corporation Centres d'Accueil Héritage et aux nombreux invités et les remercie de leur présence. Cela fait plaisir de voir une salle bien remplie après deux ans d'assemblée générale annuelle à distance.

Elle présente les administrateurs sur place et ceux sur la plateforme Zoom. Elle souligne aussi le départ de Pierre Gravel qui vient de terminer un mandat d'un an. Elle invite ensuite l'assemblée à respecter une minute de silence pour ceux et celles qui ont souffert pendant la pandémie de la COVID-19. Joyce Irvine souligne le départ de Colette Raphaël.

**2. Élection de la présidence et de la secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par Colette Raphaël, appuyé par Sylvie Lavoie, que Diane Saint-Pierre agisse comme présidente de l'assemblée générale annuelle 2022.

**Adopté**

Diane Saint-Pierre préside l'assemblée et remercie les membres pour leur confiance à ce qu'elle préside l'assemblée générale annuelle à nouveau.

Il est proposé par Mireille Ouellet, appuyé par Sylvie Lavoie, que Sophie Langlois agisse comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2022.

**Adopté**

**3. Vérification du quorum par la secrétaire du conseil d'administration**

Joyce Irvine, vice-présidente, avise l'assemblée qu'il y a quorum : 39 membres sont présents, dont deux sur la plateforme Zoom et 2 procurations ont été reçues.

**4. Mot de bienvenue de la présidence d'assemblée**

Diane Saint-Pierre précise qu'il s'agit d'une assemblée générale dûment convoquée et qu'il y a des décisions importantes à prendre. Elle explique le déroulement de la réunion et rappelle les consignes concernant le droit de parole ainsi que les modalités de votes avec les cartons rouges et verts. Les participants en ligne ont aussi l'option de poser des questions dans le clavardage.

On demande aux membres qui proposent ou appuient des amendements de se nommer afin de pouvoir le noter dans le procès-verbal. En cas de problèmes, le Code Morin sera le document de référence. La présidente de l'assemblée mentionne aussi qu'il s'agit d'une réunion des membres pour régler les affaires de la Corporation et non d'une assemblée des résidents pour discuter de la Place Saint-Laurent.

**5. Invité d'honneur**

Barbara introduit Michel Tremblay, directeur général de la FARFO. Il est originaire du Québec, mais il est en Ontario depuis plusieurs années. Il est dévoué à la cause des services en français et il milite pour l'accès aux services sans barrière. Il a travaillé avec la société Santé en français et il a de l'expérience avec le soutien communautaire, la santé et le logement.

Michel s'intéresse aux enjeux de l'âgisme systémique. Il mentionne que l'âgisme fait mal et qu'il n'est pas invisible. La FARFO est la voix des francophones depuis 1979. L'organisme vise à assurer un continuum de service en français et à réduire la vulnérabilité. On veut mobiliser des liens avec les parties prenantes, faire connaître les besoins des aînés francophones et s'assurer que les politiques en tiennent compte. On veut aussi réduire l'isolement, entre autres l'isolement lié à l'immigration, aux enjeux financiers et à l'orientation sexuelle. On aimerait accroître le nombre de lits francophones dans les établissements de soins de longue durée en Ontario. Finalement, on travaille aussi à moderniser l'adhésion à l'organisme.

On aimerait faire en sorte que vieillir ne soit pas vu comme une maladie, mais comme un processus. Le Livre blanc a été fait avec l'AFO et on s'assure de continuer le travail. Avec la FARFO, il y a un comité consultatif pour chacune des régions et des tables de collaboration. Afin de discuter de l'avenir des aînés, on organise des foires d'information. On est aussi partenaire avec le programme ontarien de prévention de la maltraitance et avec FrancoQueer. On fait du recrutement de bénévoles de 50 ans et plus et on veut appuyer les centres de vie active. On offre le magazine en ligne gratuit Vivre +.

Michel mentionne que ce qui est le plus important, c'est que l'on influence le gouvernement. Selon un sondage, les gens veulent rester chez eux le plus longtemps possible. En Ontario, 85 pour cent des fonds sont utilisés pour les foyers de soins de longue durée. Par conséquent, peu de financement est réservé aux soins à domicile. Si on prend l'exemple du Danemark, ils font l'inverse. Des recherches démontrent qu'un grand nombre de personnes en établissement pourraient rester à la maison plus longtemps s'ils bénéficiaient de services à domicile.

Il n'y a pas d'analyses des besoins des gens qui sont sur la liste d'attente pour les soins de longue durée. On assume à tort que la solution est la création de lits supplémentaires. CAH est un organisme dont on a besoin, qui permet aux francophones de rester à la maison plus longtemps. Il est important d'utiliser notre voix pour influencer les décisions politiques. Ce n'est que le début de la collaboration entre la FARFO et CAH.

#### **6. Adoption de l'ordre du jour**

Trois points sont ajoutés à l'ordre du jour concernant la visite des administrateurs du CA à Place St-Laurent, l'adhésion de résidents de PSL au centre de vie active ainsi que la plaque des fondateurs.

Il est proposé par Mireille Ouellet, appuyé par Marek Nesvadba, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**Adopté**

#### **7. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 septembre 2021**

Il est proposé par Michel Houde, appuyé par Nicole Demers que le procès-verbal soit adopté sans lecture.

**Adopté**

#### **8. Message conjoint de la présidence et de la direction générale et questions**

Colette Raphaël mentionne qu'après deux ans de pandémie, cela fait du bien d'avoir une AGA en personne. On se doit de repenser l'avenir du vieillissement. En effet, CAH a l'impératif moral d'imposer le changement. Il s'agit d'une conversation sur nous en tant que collectivité et communauté. Effectivement, un jour nous serons tous l'aîné de quelqu'un.

C'est le moment de voir grand, de resserrer les liens. Entourés d'une équipe d'administrateurs unis dans sa volonté d'offrir des services de qualité, c'est le temps d'utiliser la créativité de chacun.

Cette année, la participation à une évaluation comparative d'Agrément Canada, reconnue globalement, atteste le sceau de qualité, le mérite et les efforts de l'équipe. L'avenir est critique à CAH. On doit considérer la relève et l'expansion des services. On a pris les moyens pour mettre le plan stratégique à jour pour qu'il puisse continuer à répondre aux besoins et aux attentes de la communauté. On souligne le leadership de Barbara et de son équipe et on se réjouit du succès tout au long de l'année. On voit l'avenir comme étant prometteur. On détient la clé d'accès aux services en français des aînés.

Barbara Ceccarelli mentionne que cette année, on a commencé petit à petit à regarder vers le futur. On veut aller de l'avant et imaginer le parcours qui nous amènera au futur de CAH. Les deux dernières années ont changé les choses de façon durable. On peut utiliser les leçons apprises et on a la responsabilité de convoquer la communauté francophone. On va tous profiter de l'organisation d'une fête prochainement, soit les 45 ans de CAH. On remercie chaleureusement les administrateurs, l'équipe du personnel, les bénévoles, les clients, les résidents et les partenaires.

Diane Saint-Pierre, présidente de l'assemblée, ouvre une période de questions. Constant Ouapo, entité 3, commente que Barbara et son équipe ont fait un excellent travail pendant la pandémie. Malgré tous les défis, CAH a réussi une accréditation au niveau fédéral. Cela démontre que les francophones sont aussi capables de livrer des services de qualité.

Il est proposé par Constant Ouapo, appuyé par Mireille Ouellet, que le rapport conjoint de la présidence et de la direction générale soit reçu.

**Adopté**

#### **9. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2022**

Sylvie Lavoie, trésorière introduit Ninette Bishay, auditrice de Adams & Miles LLP, qui présentera les états financiers en date du 31 mars 2022.

Elle souligne les points suivants :

- On n'a rencontré aucun problème lors de l'audit financier. On a émis une opinion d'audit sans réserve. Les activités sont conformes aux exigences de Santé Ontario et de la ville de Toronto.
- L'actif total a augmenté d'environ 110 000 \$.
- L'état de la situation financière, les montants sont semblables à ceux de l'an dernier. Il y a le remboursement régulier du prêt et des travaux de réparation du garage.
- Les dépenses de 424 000 \$ pour les réparations du garage sont comprises dans le montant de 504 000 \$ sur les états financiers.
- Une dette de 297 000 \$ sera remboursée cette année.
- Si l'on calcule l'actif moins le passif, l'organisme dispose de 2 millions d'actifs nets.

- Les frais en personnel ont été plus élevés l'année dernière en raison d'un financement reçu.
- On félicite la collaboration de l'équipe de CAH, du comité de trésorerie et du conseil d'administration.

On ouvre une période de questions. Vincent De Granpré se demande pourquoi la Ville de Toronto a vérifié trois ans en arrière, au même moment. On explique que les délais sont longs et qu'on doit essayer d'estimer le montant à rembourser à la Ville. C'est pour cela qu'on a changé les chiffres l'an dernier.

Il est proposé par Sylvie Lavoie, appuyé par Joyce Irvine, que les états financiers vérifiés de CAH pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 soient approuvés.

**Adopté**

**10. Nomination des vérificateurs pour 2022-2023**

Sylvie Lavoie remercie la firme, Adam & Miles.

Il est proposé par Sylvie Lavoie, appuyé par Yvon Duguay, que Adams & Miles soit nommé auditeur pour la société, et ce, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

**Adopté**

**11. Présentation des changements au règlement #1**

Joyce Irvine présente les changements au règlement 1. Cela touche l'article 29 qui concerne les cartes de membre. Ces cartes n'existent plus.

Il est proposé par Joyce Irvine, appuyé par Colette Raphaël que les modifications au règlement #1 soient adoptées telles que présentées.

**Adopté**

**Présentation de la politique sur l'affiliation**

On fait une lecture de la politique créée par le Comité de relations avec les membres et le Comité de gouvernance. On explique que la clause de l'adhésion à vie a été abolie en 2019. Toutefois, ceux qui détenaient déjà ce type d'adhésion resteront membres à vie.

Sans les cartes de membre, un nouveau système entrera en place bientôt. Prochainement, un courriel et une trousse de bienvenue seront envoyés. D'ailleurs, on confirme que les membres recevront un reçu parce que c'est déductible d'impôts.

Le CA peut nommer des membres honoraires; il y aura un appel de candidatures à l'automne dans la Gazette. Le CA étudiera les recommandations et fera la sélection finale.

Finalement, il y a maintenant un processus de révocation de l'affiliation. Ceci peut être utilisé si on note des comportements contraires aux valeurs de CAH ou qui portent atteinte à l'organisme. Il y aura une enquête lors de la réception d'une plainte.

Afin de protéger la vie privée, on confirme que les noms des membres ont été partagés avec le CA, mais pas leurs coordonnées.

Il est proposé par Joyce Irvine, appuyé par Sylvie Lavoie, que la nouvelle politique sur l'affiliation soit adoptée telle que présentée.

**Adopté**

**12. Ratification des actes des administrateurs**

Il est proposé par Joyce Irvine, appuyé par Yvon Duguay, que tous les arrêts, résolutions, décisions, contrats et actes posés, votés ou signés depuis la dernière assemblée générale annuelle des membres soient approuvés comme ayant été valablement faits.

**Adopté**

**13. Approbation des nouveaux membres**

Il est proposé par Colette Raphaël, appuyé par Pierre Gravel, que les personnes suivantes soient admises comme membres de la société « Les Centres d'Accueil Héritage » pour l'année 2022 :

Lise Goudreault  
Lisette Goudreault

Lalo-Sayo Edgar-Casimir

**Adopté**

**14. Nomination et élection des administrateurs pour l'année 2022-2023**

Il est proposé par Colette Raphaël, appuyé par Thérèse Vachon, que les personnes suivantes soient nommées comme administrateurs de la société « Centres d'Accueil Héritage » pour l'année 2022-2023 :

Période de trois ans : Joyce Irvine  
Diane Saint-Pierre  
Marek Nesvadba

Période de deux ans : Julia Ballério-Dupé  
Carmelle Salomon-Labbé  
Denis Frawley

Période d'un an : Safia Fakim  
Geneviève Grenier  
Sylvie Lavoie

**Adopté**

**15. Affaires nouvelles**

**15.1 Adhésion au CVA**

Michel Houde ouvre la discussion concernant la participation des résidents de la Place St-Laurent au Centre de vie active (CVA) sans être obligé d'acheter une adhésion.

Le coût est de 20 \$ par personne par année. Il s'agit d'un tarif d'affiliation symbolique.

L'idée mérite d'être étudiée plus en profondeur par le CA. Il n'y a pas assez de données pour se prononcer lors de l'assemblée générale annuelle. On veut, autre autres, comparer le nombre de participants qui sont locataires et le nombre de participants de la communauté. On veut aussi recueillir l'opinion des membres qui ne sont pas présents à l'assemblée.

Il est proposé par Michel Houde, appuyé par Paul-François Sylvestre que les locataires de la Place St-Laurent soient automatiquement membres de Centre de vie active (CVA) sans être obligés d'acheter une adhésion.

Amendement: Il est proposé par Gilles Marchildon, appuyé par Joyce Irvine de retourner la question au conseil d'administration pour prendre la décision.

**Adopté**

## **15.2 Visite du CA à la PSL**

Michel Houde propose qu'au moins une fois par an, autre que l'AGA, individuellement ou en groupe, les membres du CA participent à PSL à une activité leur permettant de rencontrer et d'échanger avec les locataires.

On mentionne que les résidents ne connaissent pas les administrateurs du CA. Les échanges leur permettraient de mieux connaître les clients pour lesquels ils prennent des décisions. Les dernières années n'ont pas été faciles et il y a eu moins de visites en période de pandémie. On veut resserrer les liens avec tous les clients (PSL et en communauté). Il est important d'être inclusif. Le message est entendu par le CA et les administrateurs sont en accord que les visites sont importantes. Cette proposition n'aura pas besoin d'une résolution.

## **15.3 Plaque des fondateurs**

La plaque avec les noms des 12 fondateurs de CAH a été égarée. Si l'on ne retrouve pas l'ancienne plaque, on suggère d'en faire une nouvelle et de l'exposer à Place St-Laurent. On suggère aussi que la photo de Simone Lantaigne soit placée à côté de la description.

Il est proposé par Pierre Gravel, appuyé par Mireille Ouellet, de refaire une nouvelle plaque des fondateurs si l'ancienne n'est pas retrouvée.

**Adopté**

## **16. Levée de l'assemblée**

Colette Raphaël remercie les participants d'avoir assisté à la 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle. On remercie l'invité d'honneur, les partenaires, le personnel, la secrétaire, la présidente.

Au nom du CA, des clients et du personnel, Joyce Irvine remercie Colette Raphaël de son travail et de son leadership au conseil d'administration. On souligne son dévouement pour la communauté francophone.

Il est proposé par Yvon Duguay, appuyé par Samira Kozman, que l'assemblée générale annuelle soit levée à 21 h 10.

**Adopté**

---

**Colette Raphaël, présidente**

---

**Carmelle Salomon-Labbé, secrétaire**

---

**Date**